

# VADE-MECUM POUR POSTULER À LA MOBILITE HORS-EUROPE

**Vous êtes intéressé.e par une mobilité Hors-Europe l'année prochaine : excellente idée !**

Voici un *Vade-mecum* conçu pour vous aider à préparer votre candidature.

Ce processus de candidature vous demandera un peu **d'autonomie** et de temps. C'est un élément en propre de la démarche, qui vous permet de tester votre **motivation** et de récolter de nombreux **repères** auprès de l'université qui vous accueillera.

Les pages qui suivent vous paraîtront un peu chargées en première lecture : **procédez pas à pas**, et elles s'avèreront simples à comprendre au fur et à mesure où vous avancez. Avec les ateliers de préparation à la candidature, elles vous feront **gagner beaucoup de temps** et économiser nombre de mails. Au cours du processus, vous serez invité.e à écrire à vos CORI (correspondants relations internationales) pour leur soumettre une première version de vos **contrats pédagogiques** (*infra*).

Vos CORIS Hors-Europe sont les enseignants-chercheurs en sociologie MM. Collas ([tcollas@unistra.fr](mailto:tcollas@unistra.fr)) et Pohn-Weidinger ([apohnweidinger@unistra.fr](mailto:apohnweidinger@unistra.fr)).

Si vous rencontrez des difficultés **dont la réponse ne se trouve pas dans ces pages ou dans le Guide de la mobilité**, écrivez-leur en **insérant** (c'est un détail **impératif**) le mot « Hors-Europe » dans **l'objet** du mail. Nous n'aurons pas le temps de répondre aux questions dont la réponse se trouve dans ces pages ou dans le Guide : merci donc de lire **très attentivement** le présent document ainsi que les guides Unistra.

## I- Les guides et la candidature en ligne

Dans un premier temps, il convient pour préparer sa candidature de consulter le **Guide de la mobilité internationale** : <http://www.unistra.fr/index.php?id=guide-mobilite-internationale>

Soyez très attentif.ve.s aux dates de **candidature en ligne**. Pour un départ Hors-Europe dès le **premier** semestre de l'année 2021, la candidature s'ouvre le **2 novembre 2020** et se clôt le **08 janvier 2021**. Pour un départ au **second** semestre 2020 uniquement, il est possible de candidater dès maintenant, ou bien entre le 1<sup>er</sup> avril et le 21 mai 2021.

Prenez également connaissance des **ateliers de préparation à la candidature** : pour l'heure la page n'est pas à jour, mais **il est impératif de s'y inscrire au plus vite lorsqu'ils seront/sont ouverts** <https://mui-inscriptions.u-strasbg.fr/eq4Mux8naHq3M>

Notez bien qu'au printemps il existera également des ateliers de préparation au **départ**. Nous vous en informerons au moment opportun.

**Qui peut candidater ?** Les étudiant.es en **L1 à M1** peuvent candidater. En effet il est possible de partir, à l'année ou sur un semestre, pour la **L2, la L3 et le M1**. En **M2**, on peut partir pour le **premier semestre** uniquement (le second étant réservé au stage/mémoire).

**Attention, on ne peut partir :**

- que si l'on a **validé** l'ensemble de son année,
- que si **l'année de la mobilité** l'on **reste inscrit.e** dans la **même composante que l'année de la candidature**. Par ex : si je suis en L3 Sociologie l'année de ma candidature, je ne peux partir l'année suivante qu'à la condition de m'inscrire en M1 à la Faculté des sciences sociales. En effet, les partenariats ne s'appliquent qu'entre deux facultés définies.

## II- Les destinations

**Hors-Europe, il y a deux types d'accords qui organisent la mobilité :**

- 1) les **accords inter-universitaire**, entre une université et l'Université de Strasbourg ; et
- 2) les accords entre cette dernière et un **réseau** d'universités. Concrètement, les réseaux MAUI, AEN et REARI-RJ permettent d'effectuer une mobilité respectivement aux **Etats-Unis**, en **Australie**, et au **Brésil**. Le programme BCI permet lui d'effectuer une mobilité **au Canada**.

Voici où regarder les universités avec lesquelles des échanges sont possibles :

<https://unistra.moveonfr.com/publisher/6/fra>

- ⇒ Onglet Composante : « Faculté des sciences sociales », Cadre : accords interuniversitaires, programme BCI, réseaux AEN ou MAUI ou REAR-RJ.

Sur cette page des destinations, lorsque vous cliquez sur une université, voici les points à regarder :

1- « **Discipline/département** », c'est-à-dire : l'accord concerne-t-il la « Sociologie » et/ou « l'Ethnologie » ? Si **seul** l'un des 2 est indiqué, il y a des chances qu'il vous faille prendre **50% minimum de vos cours dans cette unique discipline**. C'est en effet elle qui commande le partenariat.

- ⇒ Exemple : si vous faites un parcours « sociologie » ou « démographie » et qu'il est indiqué un accord « sociologie » : tout va bien pour vous.

**Si** en revanche vous prévoyez un parcours « ethnologie » et que le partenariat est **uniquement** indiqué en « sociologie » ou inversement, je vous invite à **contacter le/la correspondant.e international.e** de la faculté ou du département d'accueil (toujours indiqué sur le site des universités), ou plus simplement **le bureau international** de l'Université d'accueil : cela vous permettra d'obtenir des précisions sur la **proportion** de cours à prendre dans la discipline en question.

2- « **Nombre de places** » (souvent limité) et **niveau de langue demandé** – important notamment pour les universités anglophones ;

3- Postuler Hors-Europe implique obligatoirement que l'on **formule 3 vœux**. On peut postuler sur des accords **inter-universitaires** ou des **réseaux** (MAUI, AEN, REARI-RJ, et BCI).

Particularité du **réseau** : parmi ces trois vœux, on ne peut postuler que pour **1 seul réseau**. Celui-ci comptera pour **1 vœu**. À l'intérieur de ce vœu « réseau », il faudra faire **3 choix** (obligatoires, sinon la candidature ne sera pas présentée au réseau).

**Voici deux exemples pour mieux comprendre :**

### Exemple 1: Uniquement des choix Inter-U

Voeu 1: Inter-U dans telle université

Voeu 2: Inter-U dans telle autre

Voeu 3: Inter-U dans une troisième

### Exemple 2: Choix d'un réseau entre MAUI, AEN, REARI-RJ, BCI

Voeu 1: Inter-U

Voeu 2: Inter-U

Voeu 3: RESEAU MAUI - Choix MAUI 1

Choix MAUI 2

Choix MAUI 3

Pour **chaque** destination (5 au maximum donc, dans le cas de figure 2 ci-dessus), il faut préparer une lettre de motivation et un contrat pédagogique.

## III- Le contrat pédagogique

Ensuite, il vous revient de devenir en quelque sorte les enquêteurs.trices de votre futur programme de cours. **Ce dernier s'appelle *learning agreement* ou « contrat pédagogique » (CP)**. Il s'agit du scénario de cours avec lequel vous allez candidater : il constitue, avec la lettre de motivation, une pièce très importante du dossier. Il faut en composer **1 par université** sollicitée.

Pour construire ce contrat, vous devez **chercher sur le site des l'Universités d'accueil leur offre de cours (ou maquettes), avec les crédits (Ects) associés**, et composer un programme qui recoupe dans les grandes lignes la maquette de votre cursus Unistra. On trouve en général ces programmes dans des menus tels que « *studies* » ou « *cursus* » (ce peuvent être d'autres intitulés). **A noter qu'en anglais la licence se traduit « B.A » et le master « M.A ».**

Dans ce qui suit, nous vous donnons **3 consignes** indispensables concernant : 1- le type de cours à choisir 2- le nombre de crédits à rechercher et la question du mémoire 3- la validation de ce contrat et ses modalités de soumission.

#### 1- Le type de cours à choisir :

Pour procéder, il vous faut essentiellement **respecter l'esprit des intitulés d'UE de votre cursus Unistra**. En vue d'accéder à ces intitulés, vous devez d'abord consulter les maquettes.

Ces maquettes sont ici pour la licence de sociologie : <http://sciences-sociales.unistra.fr/formation/licence-sciences-sociales/sociologie/#data-rof-tab-cours>

Elles sont sur la même page, menu de gauche (puis onglet « cours »), pour les autres parcours de L3.

Vous les trouverez ici pour les parcours de Master en sociologie : <http://sciences-sociales.unistra.fr/formations-rof/?rof-program=ME68>

Ici pour le Master de démographie : <http://sciences-sociales.unistra.fr/formations-rof/?rof-program=ME68>

Et ici pour le Master d'ethnologie : <https://ethnologie.unistra.fr/formations/offre-de-formation/>

Comment composer votre CP ?

**Prenons un exemple** : si vous comptez vous inscrire l'an prochain en L3 en parcours Sociologie, il vous faudra pour le S5 dans l'université d'accueil :

- un gros module de cours sur les **fondamentaux** de la sociologie (ce peut être un ou deux cours à forte dimension théorique, ou de sociologie générale, ou portant sur tel courant ou tel type d'auteurs) => correspondant à l'UE1 ;
- un gros module de **méthodologie**, qualitative et quantitative autant que possible => UE2 ;
- un très gros cours ou plusieurs cours d'**approfondissement thématique** en sociologie : ici, la règle est vraiment de vous faire plaisir et de profiter de votre séjour pour explorer les spécialisations locales => UE3 ;
- le cours d'**option** : il est à votre guise, et vous pouvez aussi utiliser les 3 crédits de la langue pour suivre une option supplémentaire => UE4 ;
- le mémoire : cf le point 2 ci-dessous => UE 5 ;
- les langues : étant donné que vous étudierez dans une langue étrangère, nous jugeons qu'il n'est **pas absolument obligatoire** d'utiliser 3 Ects pour un cours de langue. Plus précisément : si vous souhaitez bénéficier d'un cours à votre arrivée, **surtout faites-le** : c'est une **excellente garantie** pour la réussite de votre séjour ; si en revanche vous êtes **déjà à l'aise** dans la langue d'accueil, vous pouvez utiliser les 3 Ects associés pour suivre une autre matière.

**Que regarder dans les maquettes ?** En priorité, les cours de **votre année** à venir (par ex : 3<sup>e</sup> année de B.A pour une L3). Mais dans la très grande majorité des cas, vous pouvez également choisir **un cours de M.A par semestre et un cours d'une année inférieure**. Ne vous interdisez donc surtout pas de regarder dans les autres années.

**Par ailleurs**, pour les sociologues, de nombreuses facultés associent « sociologie » et « science politique ». Si cette dernière vous intéresse, vous pouvez en profiter pour vous y former. **Veillez néanmoins** dans ce cas à ce que la science politique ne l'emporte pas sur votre formation en sociologie (privilégiez notamment, à une ou deux exceptions près, des modules de **sociologie** politique).

**Important** : vous n'arriverez jamais tout à fait à composer un programme qui s'aligne sur nos intitulés d'UE. C'est aussi l'intérêt d'un séjour à l'étranger : **découvrir différentes manières de pratiquer les sciences sociales** ; dans les facultés asiatiques par exemple, il existe peu de départements de sociologie en propre, et l'offre de cours peut être plus interdisciplinaire que chez nous ! **L'idée ici est plutôt de restituer dans votre programme les trois grandes distinctions (théorie & fondamentaux / méthodologie / spécialisations thématiques) qui structurent le champ du savoir.**

## 2- La question des crédits et le mémoire :

Les pays Hors-Europe n'ont pas le même système de crédits ECTS que les pays européens. Il est donc demandé de respecter plus ou moins une équivalence entre les contenus de formation présents dans une UE et ceux dispensés dans la maquette de l'université d'accueil. Un exemple :

« Je prévois une mobilité dans le pays X. **Je regarde combien de crédits vaut un semestre dans ce pays**. Dans le pays X, un semestre est compté comme 100 crédits : j'en déduis qu'1 Ects chez nous vaut 3 crédits chez eux. Je vérifie aussi les équivalences en termes de nombre d'heures, certains cours pouvant avoir un grand nombre d'heures à l'étranger ou inversement»

Il vous faut donc produire un CP qui respecte autant que possible ce total et cette répartition, même si l'on peut tolérer un léger déséquilibre entre le S1 et le S2 selon l'offre de cours et les opportunités.

Pour les parcours qui compte un **stage** au second semestre : il faudra également prévoir d'en réaliser un, soit dans votre ville d'accueil, soit de retour en France (en vérifiant les dates).

Vous essaieriez également de faire en sorte que pour chaque semestre, votre CP semestriel respecte plus ou moins le « **poids** » en **crédits des UE de votre cursus Unistra**. Par exemple, le cours ou l'ensemble de cours « fondamentaux » ou « théoriques » que vous choisirez comptent pour 1/6 ou 1/5 de vos crédits sur le semestre. Ce ne sera jamais tout à fait équivalent ! De même que pour les intitulés des UE, ne vous mettez pas une pression incommensurable pour que votre CP corresponde en tous point au cursus Unistra. Il faut juste rechercher **une correspondance et un équilibre raisonnables**.

**Maintenant, une dernière subtilité tout aussi cruciale que le choix des cours** : si vous effectuez votre mobilité en L3, M1 ou M2 (S1), **vous validez le mémoire à l'Unistra**. Cela signifie deux choses :

- ⇒ Vous **déduisez de votre CP les crédits correspondants au mémoire (et le cas échéant, au stage)**. *Par exemple* : le mémoire en L3 sociologie à l'Unistra vaut **3** crédits en S5 et **6** crédits en S6. Donc, votre CP doit **retirer l'équivalent** de ces 3+9 crédits.
- ⇒ Cela signifie aussi que **vous réaliserez votre mémoire sous la direction d'un.e enseignant.e de notre faculté**. Le suivi se fera par mail, skype, éventuellement RV si vous passez à Strasbourg durant l'année. C'est donc cet.te enseignant.e qui validera votre travail de recherche.

### 3- La validation du contrat et les modalités de soumission

Pour établir votre contrat, vous êtes invité.e à **télécharger le document-type** sur la page Unistra « Ma candidature : mode d'emploi » (cf. lien *supra*, point 3 sur la Webpage en question).

Dans un premier temps, **vous soumettez par mail** à vos CORI une première version du CP (en-tête du mail : « Mobilité Hors Europe - CP »), **1 par université** sollicitée. Pour les cours en d'autres langues, merci de bien vouloir en **traduire** les intitulés en anglais ou français. Détail très important, vous précisez bien dans le mail **à quel parcours de L3 vous souhaitez vous référer**.

**Au plus tôt vous m'envoyez une V1 (sous réserve qu'elle soit de qualité et cohérente)**, au mieux vous vous positionnez pour les destinations de votre choix. Votre V1 consiste donc en une **liste** qui doit comporter pour chaque semestre : **intitulé de chaque cours** (et sa traduction éventuelle) + **nombre de crédits** associés à ce dernier + **total** des crédits sur l'année.

Une fois fixé définitivement, votre contrat sera signé électroniquement par vos CoRis et par le ou la CoRi de la faculté partenaire.

Enfin, sachez que votre CP évoluera probablement en situation, et qu'une fois les cours commencés, vous aurez **un mois pour le changer**.

## IV- Les aides financières et le niveau de langue

**Concernant les aides et bourses**, tout est indiqué dans le **Guide de la mobilité** (point I *supra*). Lisez-le attentivement car certaines bourses sont cumulables avec la bourse Erasmus ; à noter que la bourse d'études sur critères sociaux en France continue à être versée car vous restez inscrit.es

administrativement à l'Unistra (la bourse AMI d'aide à la mobilité pouvant fournir un complément à cette bourse CROUS).

Par ailleurs, en mai de chaque année il existe une sélection des tout meilleurs dossiers (qualité du projet et résultats académiques) pour la **bourse Idex**, dite encore « bourse d'excellence à la mobilité ».

#### **Concernant les langues :**

Le niveau de langues peut être exigeant, notamment à destination des universités anglophones. Il est donc recommandé de passer les tests à l'IELTS (<https://www.britishcouncil.fr/examen/ielts/dates-lieux>) ou le TOEFL (<https://www.ets.org/fr/toefl>) .

Ci-joint le tableau des scores exigés par les universités partenaires : [https://www.unistra.fr/fileadmin/upload/unistra/international/langues\\_etrangeres/Scores\\_requis\\_1ELTS-TOEFL.pdf](https://www.unistra.fr/fileadmin/upload/unistra/international/langues_etrangeres/Scores_requis_1ELTS-TOEFL.pdf)

**De manière générale, n'hésitez jamais à écrire à l'Université d'accueil pour toute question concernant le fonctionnement local dont vous n'auriez pas trouvé la réponse sur le site :** vous pouvez vous adresser soit au bureau international (en général « *Incoming students* »), soit aux correspondants.es international de la faculté d'accueil. Nous-mêmes répondons très souvent aux questions des futur.es étudiant.es en mobilité qui préparent leur séjour à l'Unistra : cela fait partie de la **démarche**.

## V- La constitution du dossier

Nous n'avons pas encore reçu le détail concernant la constitution du dossier de candidature, néanmoins il varie très peu d'une année sur l'autre. Voici les pièces demandées pour l'année passée. Le dossier **doit être dématérialisé (PDF)** et tenir en **un unique fichier**. Pour fusionner des pages pdf, des outils en ligne très simples à utiliser existent tels que le site « Merge PDF ».

- **Le formulaire de candidature PDF** (téléchargeable après avoir terminé la candidature en ligne) validé et signé par moi-même.
- **Le Contrat pédagogique présentant la liste des cours** projetés dans l'établissement d'accueil sollicité, signé donc **en amont** par les CoRi de chaque établissement.
- **La lettre de motivation** présentant les objectifs de formation poursuivis en participant à ce programme
- **le résultat au test de langues** (si nécessaire)
- **Un curriculum vitae**.
- **Le relevé officiel des résultats universitaires** obtenus **jusqu'au moment de la candidature**.
- **Le certificat de scolarité** de l'Université de Strasbourg pour l'année en cours.

Le fichier (en un **unique PDF** donc) est à envoyer par mail à votre CORI à la fin décembre ou au début **janvier** (un mail précisera la date exacte).

En vous souhaitant de bons préparatifs et une exploration féconde.

Vos CORIs Europe